



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 21 mars 2023

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire suppléante.

Convocation : 10/03/2023

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Prigent C. - Rebucini C. - Roux C. - Tournillac C.

Absent représenté : Ticky Monekosso H. représentée par Roux C.

Secrétaire de Séance : Noel Fleury

Délibération : 2023-006Objet : Affectation du résultat - 2022.

L'Assemblée délibérante, après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ; statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice et constate que le compte administratif fait apparaître :

FONCTIONNEMENT :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| ➤ Un excédent de l'année 2022 de : | 101 533,40 € |
| ➤ Un excédent reporté de : | 193 778,52 € |

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	295 311,92 €
--	--------------

INVESTISSEMENT :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| ➤ Un excédent de l'année 2022 de : | 242 401,62 € |
| ➤ Un excédent reporté de : | 136 137,52 € |

Soit un excédent d'investissement cumulé de :	378 539,14 €
---	--------------

- | | |
|---|--------------|
| ➤ Solde des restes à réaliser - dépense : | 488 368,14 € |
| ➤ Solde des restes à réaliser - recette : | 0,00 € |

Soit un déficit de financement de :	- 109 829,00 €
-------------------------------------	----------------

Après avoir débattu, l'Assemblée Délibérante,

Décide :

- D'affecter le résultat d'investissement et d'exploitation pour l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	295 311,92 €
○ Affectation en réserve en investissement (R1068) :	110 000,00 €
○ Report en fonctionnement (R002) :	185 311,92 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022 : EXCEDENT	378 539,14 €
○ Report en investissement au (R001) :	378 539,14 €

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré

les jours mois et ans que dessus,

Maire suppléante,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Fleury NOEL

Délibération publiée sur le site internet de la commune le 23 mars 2023.